



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid et Ségur, disparités entre professionnels de santé

Question écrite n° 45330

Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les bénéficiaires de la prime covid et de la revalorisation salariale des professionnels de santé des secteurs sanitaire et médico-social dans le cadre du Ségur. L'engagement de l'ensemble des professionnels du secteur médico-social a été indispensable dans la lutte contre l'épidémie liée à la covid-19 et dans la prise en charge des populations particulièrement fragiles, notamment les enfants. Cela fait maintenant deux ans que tous sont en première ligne de la lutte contre la pandémie qui rend leurs conditions de travail plus difficiles. Pourtant, si le Ségur de la santé promet une revalorisation financière et une prime destinée aux soignants, certaines catégories professionnelles, comme les services généraux et autres fonctions supports, ne peuvent en bénéficier. Pour autant, cette disparité entre professionnels de santé provoque beaucoup de lassitude et de démissions. C'est pourquoi il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour conduire à la revalorisation de tous les professionnels de santé, quel que soit leur statut.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45330

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2022](#), page 2483

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)